

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE VALS LES BAINS



DELIBERATION n°2022.48

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 JUILLET 2022

### Nombre de conseillers :

En exercice :	27
Absent :	00
Présents :	25
Procurations :	02
Votants :	27

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de JUILLET, sous la présidence de Monsieur Michel CEYSSON, Maire de la Commune.

**Présent(e)s :** Michel CEYSSON – Françoise CHASSON – Francis CLUTIER - Marie EL FARKH – Vincent MOUNIER - Brigitte SOUCHE – Laurent LEWANDOWSKI - Françoise VOLLE – Patrick ARCHIMBAUD– Eric JOURET – Nicole TOGNETTY – Robert LACROTTE – Peggy BROCC – Aurélien ROUSSET – Marjorie LAJOIE – Franck REVEL – Mélody FERRERO – Laurent FAURE – Claudia BRET – Irène GALIBERT – André SAUZON – Martine BUREL – René MONTREDON – Christine GIBAUD – Renzo GIULIANI

**Procurations :** Anne VENTALON à Michel CEYSSON - Michel ESCHALIER à Patrick ARCHIMBAUD

**Secrétaire de séance :** Françoise CHASSON

### Rapport d'activités 2021 du Centre Culturel de Vals « les Quinconces » - Approbation

En application de l'article L 5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Centre Culturel de Vals les Quinconces a transmis son rapport d'activités.

Le Maire communique ce rapport et le Conseil Municipal en prend connaissance conformément à l'article précité.

Il est précisé que ledit rapport est consultable en Mairie, aux services techniques.

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE des membres présents et/ou représentés, APPROUVE cette proposition (Mmes CHASSON, VENTALON et M. REVEL ne prennent pas part au vote car membres du bureau de l'association).

« Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture de Largentière le 12 JUIL. 2022  
et de sa publication à la même date »

Pour extrait certifié conforme

Vals les Bains, le 11 juillet 2022

Le Maire

Michel CEYSSON

